

Modalités pratiques :

Public concerné : tous les salariés

Prérequis : aucun

Nombre de participants :

4 à 8 personnes

Aspects réglementaires :

Le programme de la formation est conforme au programme de l'INRS.

Nos formatrices SST sont habilitées par la CARSAT.

La formation est éligible au plan de formation (votre OPCA peut vous renseigner).

Nos tarifs :

| Tarifs HT 2020 | Formation initiale (14 h) | Maintien et Actualisation des Compétences (7 h) |
|-----------------------------------|---------------------------|---|
| Tarif individuel | 222 € | 83 € |
| Tarif de groupe (6 à 8 personnes) | 1220 € | 443 € |

Lieux :

Dans les locaux de l'AIST 89 :
- 17 bis, avenue de la Puisaye à AUXERRE
- 1, route de Lyon à AVALLON

Contacts :

 nadine.truchy@aist89.fr

 03 86 72 13 53 Fax 03 86 72 07 60

 patricia.gourlaouen@aist89.fr

 03 86 34 44 10 Fax 03 86 34 00 77

Objectifs : rôle du sauveteur secouriste du travail

- Etre capable de prévenir les situations dangereuses
- Intervenir et améliorer l'efficacité du secours aux victimes en cas d'accident
- Développer le comportement des salariés face au risque et leur capacité d'analyse des situations dangereuses

La présence de secouristes sur les lieux de travail est une obligation légale pour les entreprises.

Mais c'est surtout l'une des actions de prévention les plus efficaces concernant les accidents de travail.

Programme :

- Les principes de prévention en entreprise
- Protéger
- Examiner la victime
- Savoir alerter les secours compétents dans l'entreprise
- Porter secours dans les situations d'urgence



Méthode pédagogique :

- Support audiovisuel
- Pédagogie active sous forme de mise en situation

Validation :

- Evaluation continue tout au long de la formation
- A l'issue de cette évaluation, un certificat SST est délivré.

Un Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) de 7 h est à prévoir au maximum 24 mois après la précédente formation.

